



NIVEAU

Formation initiale, Maintien



PUBLIC CONCERNÉ

Agent d'assistance aéroportuaire en charge du calage et du balisage de l'avion durant les opérations d'arrivée/départ.



OBJECTIFS

Acquérir ou actualiser les compétences opérationnelles permettant de réaliser le calage et le balisage d'un aéronef dans le respect des règles de sécurité.



CONTENU

Théorie

- Les périmètres de sécurité avion.
- Les règles d'approche et de circulation autour de l'avion.
- Les matériels utilisés.
- Les procédures de mise en place et de retrait du calage.
- Les procédures de mise en place et de retrait du balisage.
- Le calage et le balisage en fonction du type avion.
- Les procédures en cas de conditions climatiques dégradées.
- Les conséquences éventuelles du non-respect des procédures.
- La notification des incidents.

Pratique

Mise en oeuvre des procédures et méthodologies abordées durant la formation théorique..

Formation basée sur les recommandations IATA (AHM / IGOM) en vigueur.

🕒 Durée à titre indicatif

Initiale / 4hs - Récurrente / 1h

☰ Prérequis

Pour la partie pratique, posséder un badge avec la zone Avion valable localement.

📖 Méthode

- Formation théorique dispensée en salle (uniquement formation initiale).
- Formation pratique dispensée dans le cadre des opérations d'arrivée/départ des aéronefs.
- L'action de formation est assurée par un formateur qualifié et expérimenté.

✍️ Evaluation

- **Théorie** : Test écrit de validation (minimum 80 % de bonnes réponses requis).
- **Pratique** : Fiche d'évaluation des compétences (minimum 80 % d'items validés requis).

📅 Validité

Maximum 3 ans (IATA / AHM1110).

👥 Contact

☎ + 33 1 48 16 37 24

✉ ifma@geh.aero

🌐 <http://ifma-recette.signature-code.net/fr/>